

Le 8 février 2021

Santé publique de la région de Halton
1151 Bronte Road
Oakville (Ontario) L6M 3L1

Madame,
Monsieur,

Le ministère de l'Éducation a annoncé la semaine dernière que les écoles de la région de Halton reprendront l'apprentissage en personne à compter du lundi 8 février. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour notre communauté scolaire.

Nous avons eu un très bon début d'année scolaire en personne de septembre à décembre pendant lequel nous avons vu une transmission minimale de la COVID-19 dans les écoles de Halton et très peu d'éclosions. Cela indique que les mesures de prévention et de contrôle des infections que les écoles ont adoptées en consultation avec le bureau de santé publique ont réussi à protéger nos éducateurs et nos élèves. Nous vous remercions de votre fidèle adhésion aux mesures de prévention en santé publique au profit de notre communauté scolaire. Le bureau de santé publique de la région de Halton poursuit ses consultations auprès des écoles privées et publiques, afin de promouvoir une vigilance continue et des mesures supplémentaires de santé et de sécurité mises en place par le ministère de l'Éducation. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez consulter la page [COVID-19 : Réouverture des écoles](#) du site Web du gouvernement de l'Ontario.

Dans le cadre de la réouverture des écoles, j'aimerais vous transmettre quelques informations clés :

Le port d'un masque à l'école

Les élèves de la 1^{re} à la 12^e année doivent porter un masque à l'école, y compris dans les corridors, pendant les cours, à bord des moyens de transport scolaire et à l'extérieur, là où il est impossible de maintenir la distance physique recommandée. Envisagez de fournir à votre enfant des masques ou des couvre-visages supplémentaires à utiliser par temps froid, car ceux-ci deviennent humides après une courte période à l'extérieur. Lorsque les masques sont humides ou sales, il faut les changer. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez consulter notre fiche de renseignements [Use of Non-Medical Masks or Face Coverings in Schools](#) (utilisation des masques non médicaux ou des couvre-visages dans les écoles; en anglais).

Dépistage quotidien de la COVID-19

Avant de se rendre à l'école, les élèves et le personnel scolaire doivent continuer à vérifier chaque jour qu'ils ne présentent pas de symptômes en utilisant l'outil de [Dépistage de la COVID-19 pour les écoles et les services de garde d'enfants](#). Les conseils scolaires sont désormais tenus de disposer de meilleurs protocoles de dépistage sur place pour les élèves du secondaire, le personnel et les visiteurs en confirmant sur place tous les jours la réalisation d'un autodépistage. Veuillez communiquer avec un responsable de votre école ou de votre conseil

scolaire pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les protocoles de dépistage améliorés.

Variants préoccupants

On a détecté des variants du virus responsable de la COVID-19 en Ontario, notamment dans la région de Halton. Ces variants sont transmis de façon similaire à la COVID-19, mais se propagent plus facilement. Il est désormais encore plus important d'observer toutes les mesures de prévention et de contrôle des infections afin de freiner la propagation du virus.

Dépistage de la COVID-19

Vous avez peut-être entendu dire que le ministère de l'Éducation renforcera le dépistage de la COVID-19 chez les élèves et le personnel scolaire dans toute la province. On compte plusieurs types de tests de dépistage de la COVID-19. La page Web [COVID-19 Information and Guidance](#) (information et d'orientation en matière de la COVID-19; en anglais) de la région de Halton offre un résumé de ces tests (voir **Testing and results** [dépistage et résultats] dans la section *COVID-19 core information* [informations de base sur la COVID-19]).

Pour les personnes qui présentent des symptômes de la COVID-19 ou qui ont été exposées à une personne atteinte de la COVID-19, on recommande le test de dépistage moléculaire PCR, qui est offert dans les [centres d'évaluation](#) et dans certains cabinets de médecins. Les élèves, le personnel scolaire et les visiteurs dont le résultat aux questions de l'outil de dépistage de la COVID-19 quotidien est un échec doivent subir un test de dépistage. Les tests de dépistage dans les centres d'évaluation locaux sont faciles d'accès et les délais d'obtention des résultats à Halton sont très bons.

Lorsqu'on craint une transmission continue de la COVID-19 dans une école, le bureau de santé publique travaillera en collaboration avec les conseils scolaires et les partenaires de Santé Ontario pour rendre le test de dépistage moléculaire PCR plus accessible à la communauté scolaire concernée. Il s'agit d'une situation rare et, dans la région de Halton, nous n'avons jusqu'à présent exigé cela pour aucune de nos écoles.

Il n'est pas prévu pour l'instant de procéder à des tests de dépistage routiniers à grande échelle pour les élèves et le personnel asymptomatiques (ceux qui ne présentent aucun symptôme). Les services de santé utiliseraient le test de dépistage moléculaire PCR dans les zones de forte transmission communautaire ou si l'accès local à ce test est faible.

Alors que vous retournez à l'école, j'apprécie vos efforts continus pour assurer la sécurité de nos familles et de nos communautés scolaires. Je souhaite à chaque élève, éducateur et membre du personnel une fin d'année scolaire fructueuse et agréable.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

D^{re} Hamidah Meghani
Médecin hygiéniste